

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/980  
10 novembre 2009

(09-5599)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## ASSISTANCE TECHNIQUE

### Déclaration du Belize à la réunion des 28 et 29 octobre 2009

La communication ci-après, reçue le 30 octobre 2009, est distribuée à la demande de la délégation du Belize.

#### Mise à jour sur l'assistance technique reçue des Communautés européennes

1. La mise en œuvre du projet d'assistance technique intitulé "Renforcement de la capacité nationale du Belize dans le domaine SPS" devait débuter en février 2009, mais n'a pas eu lieu avant mai 2009. En effet, à l'issue de la première mission, il a été constaté que la formation technique spécifique demandée par le Belize exigeait davantage d'experts spécialisés qu'on ne l'avait envisagé au départ.

2. Les réalisations à ce jour sont les suivantes:

- vingt-deux (22) fonctionnaires ont reçu une formation sur des programmes d'hygiène des viandes, d'inspection et d'innocuité des produits alimentaires sur les exploitations, y compris la traçabilité; et
- dix (10) fonctionnaires ont reçu une formation sur la certification sanitaire des navires de pêche.

3. Parmi les activités additionnelles qui seront menées en novembre et en décembre 2009, on peut citer les suivantes:

- formation pour améliorer les programmes de surveillance, y compris les méthodes d'échantillonnage et d'essai;
- formation spécialisée en pathologie aviaire; et
- identification de parasites.

4. L'un des experts effectuera également une analyse des écarts et comparera nos avant-projets de loi actuels en matière d'innocuité des produits alimentaires, de santé animale et de protection des végétaux à la législation des CE dans les domaines de la protection zoosanitaire et phytosanitaire et de l'innocuité des produits alimentaires, l'objectif étant de mettre en lumière les domaines qui sont les plus pertinents pour le Belize.

./.

5. Nous remercions les Communautés européennes de cette assistance technique, et nous leur sommes surtout très reconnaissants de la flexibilité dont elles ont fait preuve tout au long de ce processus qui a privilégié le bénéficiaire plutôt que le donateur.

#### Séminaire sur la responsabilité en matière sanitaire et phytosanitaire (SPS)

6. Le Service bélizien de protection zoosanitaire et phytosanitaire accueillera le 5 novembre 2009 un séminaire dont l'objectif est d'informer les parties prenantes des derniers résultats majeurs obtenus par le Belize grâce à la mise en œuvre des programmes SPS au niveau national et à la participation aux événements internationaux pertinents tels que les réunions du Codex, de la CMP, de l'OIE et du Comité SPS. Ce séminaire sera organisé en collaboration avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et a lieu chaque année depuis quatre ans.

#### Assistance technique du Mexique

7. Le Belize tient aussi à remercier le gouvernement du Mexique de l'assistance qu'il lui fournit pour le renforcement de deux programmes spécifiques de surveillance dans les domaines phytosanitaire et zoosanitaire.

#### Assistance reçue du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce

8. Grâce au soutien du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), deux délégués béliziens ont pu participer à l'atelier sur "Le recours à l'analyse économique pour éclairer la prise de décisions dans le domaine SPS", qui a eu lieu durant la semaine du 26 au 30 octobre 2009. Le Belize est très reconnaissant de l'aide qui lui a été apportée et se félicite de la réalisation du DVD intitulé "Un commerce sécurisé – protéger la santé, promouvoir le développement", qui présente le programme de surveillance de la mouche méditerranéenne des fruits au Belize comme un véritable succès. Ce film a été projeté au Belize et a permis d'élargir le soutien au renforcement de la capacité de notre pays dans les domaines sanitaire et phytosanitaire.

---